



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 23 octobre 2019

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de la Santé** au sujet du CMV.

Le cytomégalovirus (CMV) est un virus responsable d'infections passant le plus souvent inaperçues. Son caractère pathogène survient surtout chez des patients dont les défenses immunitaires ont été affaiblies. Une infection à cytomégalovirus chez la femme enceinte peut provoquer des lésions sévères chez le fœtus. Il s'agit de l'infection foétale congénitale la plus fréquente dans les pays industrialisés.

En l'absence d'un vaccin, le consensus scientifique actuel sur la question de l'opportunité d'un dépistage systématique du CMV lors de la grossesse est que les tests sont peu fiables et que les preuves de l'innocuité des thérapies prénatales sont insuffisantes. En revanche, plusieurs études ont montré l'effet positif de l'information et la sensibilisation des parents au risque d'une infection par le CMV.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre:

1. **Le Ministère de la Santé dispose-t-il d'une stratégie nationale d'information et de sensibilisation par rapport au CMV ?**
2. **Dans l'affirmative, quels sont les professionnels de la santé et les autres intervenants autour de la grossesse qui sont ciblés par la stratégie ? A quels moments de la grossesse est-elle prévue ?**
3. **Dans la négative, Monsieur le Ministre prévoit-il l'élaboration et l'implémentation d'une vaste stratégie d'information s'adressant tant aux futurs parents qu'aux professionnels du domaine concerné ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Josée Lorsché
Députée

Marc Hansen
Député